

## Licence Musicologie

### Lire et transcrire S1

#### Informations

Composante : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH)

Nombre de crédits :

#### Responsables

Charles FOURMENT

Serge ANTUNES

Sylvain BRETECHE

#### Langue(s) d'enseignement

Français

#### Contenu

Le cours "Lire et transcrire", présent à chaque semestre, se déploie tout au long de la formation de Licence Musicologie. Comme son intitulé l'indique, il a pour objet l'apprentissage et la maîtrise des codes du langage musical usuel, par la pratique d'exercices graduels. Au-delà de l'acquisition méthodique des compétences solfégiques (fluidité de la lecture, efficacité de la technique du relevé d'écoute), il permet de développer les capacités nécessaires à la pratique musicale et à l'étude musicologique - concentration, mémorisation, écoute active, audition intérieure - et aussi d'interroger le rapport entre la musique et son codage. Afin de prendre en compte les parcours et les besoins de chacun, trois niveaux de progression sont proposés en 1<sup>e</sup> année : les étudiants de L1 doivent s'inscrire dans l'un de ces trois niveaux, en fonction de leurs acquis techniques :- Niveau de progression 1 - INITIATION : ce niveau s'adresse aux étudiants non-lecteurs / non scripteurs, qui débutent - ou qui reprennent - l'apprentissage du solfège.- Niveau de progression 2 - INTERMÉDIAIRE : ce niveau s'adresse aux étudiants ayant déjà une pratique du solfège : a minima, lecture fluide en clé de sol et clé de fa, reconnaissance des intervalles mélodiques simples, reconnaissance des cellules rythmiques élémentaires, connaissance des principes de la notation musicale, capacité à relever et noter, à l'écoute, une courte phrase mélodique (hauteurs et rythme), à partir d'une note repère.- Niveau de progression 3 - CONTINUANT : en L1, ce niveau avancé est uniquement accessible aux étudiants titulaires d'un DEM (Diplôme d'études musicales) de Formation musicale, ou bien actuellement inscrits en 3<sup>e</sup> cycle de Formation musicale dans un conservatoire de musique. La demande d'inscription dans ce niveau doit se faire par écrit, auprès de l'enseignant.

#### Compétences à acquérir

Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux. Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

#### Modalités d'organisation

Module d'enseignements techniques solfégiques de deux heures hebdomadaires.

#### Bibliographie, lectures recommandées

Abromont C. & Montalembert E., Guide de la théorie de la musique, 2001, éd. Fayard - H. Lemoine Dandelot G., Manuel pratique pour l'étude des

clefs, éd. Eschig.

#### VOLUME HORAIRE

- Volume total: 20 heures
- Travaux dirigés: 20 heures

#### Codes Apogée

- HMS1U23 [ELP]

#### Pour plus d'informations

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 29/08/2024